

La renaissance du Cahors

1950 - 2000

« Après son classement, le vignoble de l'aire AOC connaît une croissance exceptionnelle, dont la vigueur se doit d'être soulignée dans le contexte français. En trente ans, sa surface est multipliée par huit. Elle passe de 507 hectares à 4 362 hectares, soit 3 855 hectares et une progression moyenne annuelle de cent vingt-huit hectares. La période située entre 1976 et 1986 prend une place particulière, avec 2 072 hectares plantés en dix ans ! Cette intensité exceptionnelle s'explique en partie, mais seulement en partie, par la reconversion des vignes en cépages destinés à produire des vins de consommation courante, présentes sur l'aire d'appellation, par des vignes en cépages sélectionnés. »

J.C. TULET, 2003

Alors que la vigne du XIX^{ème} siècle et celle du début du XX^{ème} était le fruit de ce qu'on peut considérer comme un projet de la société paysanne, le développement du vignoble de Cahors durant la seconde moitié du XX^{ème} siècle est le projet de quelques viticulteurs. En 1947, ils sont 146 à l'initiative de la création de la cave coopérative des Côtes d'Olt qui va devenir l'outil du syndicat de défense du vin de Cahors (fondé en 1929) pour engager la démarche d'amélioration de la qualité des vins, notamment par la sélection des cépages. L'obtention du classement du Cahors en Vin Délimité de Qualité Supérieure (VDQS) en 1951 est une première étape vers l'Appellation d'Origine Contrôlée à laquelle il accèdera 20 ans plus tard. Pour autant, en 1971, le vignoble du Cahors ne couvre que 500 hectares.

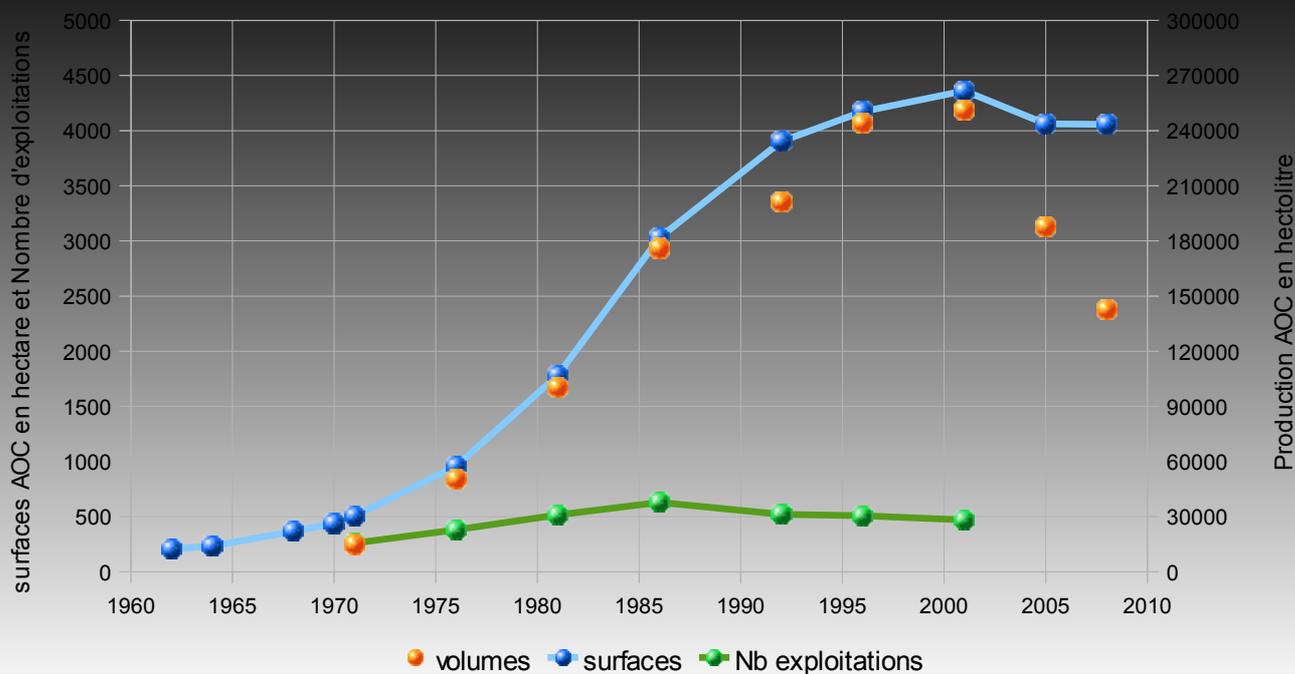
En effet, à cette époque, la vigne dans le Lot reste encore ultra majoritairement de la vigne familiale (production pour la consommation personnelle ou pour la vente en « vin de table »). Selon les données du recensement général agricole de 1970, la vigne occupait alors dans le Lot 8 800 hectares.

Durant les 30 années qui vont suivre l'obtention de l'AOC, les surfaces plantées en vignes classées ne vont cesser de croître, alors que dans le même temps les reliquats de la vigne paysanne du début du siècle vont finir par disparaître presque totalement.

Le projet de relance des vins de Cahors est également un projet d'un territoire. En l'occurrence, celui du Cahors couvre 45 communes situées autour de la partie aval de la moyenne vallée du lot. La démarche de labellisation « Appellation d'Origine Contrôlée » permet de protéger une production sur la base d'un territoire. C'est une démarche exclusive. Il s'ensuit une tendance à la concentration du vignoble lotois sur le territoire de l'AOC.

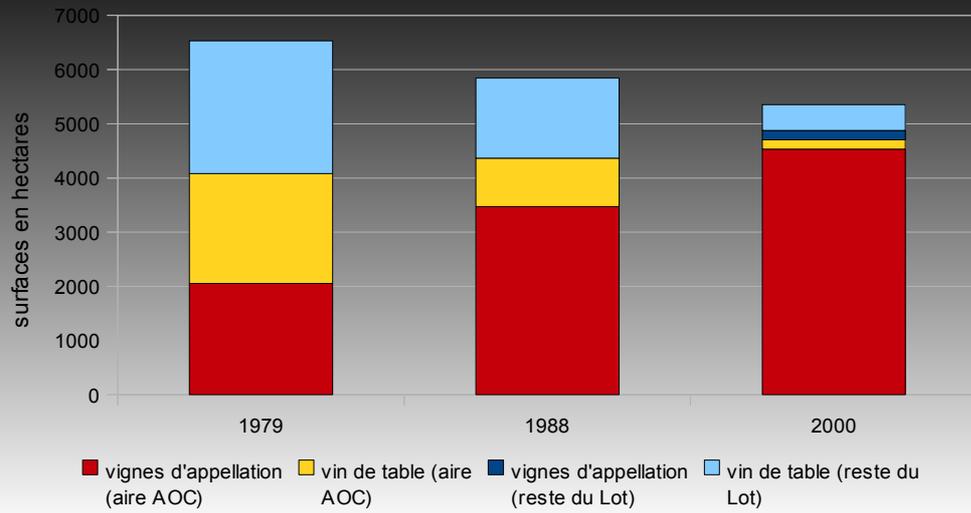
Evolution du vignoble de Cahors depuis sa refondation

sources : statistiques de la Chambre d'Agriculture et du syndicat de défense du vin AOC Cahors



Evolution des surfaces en vigne dans le Lot et l'aire AOC Cahors

source : Recensements Généraux Agricoles



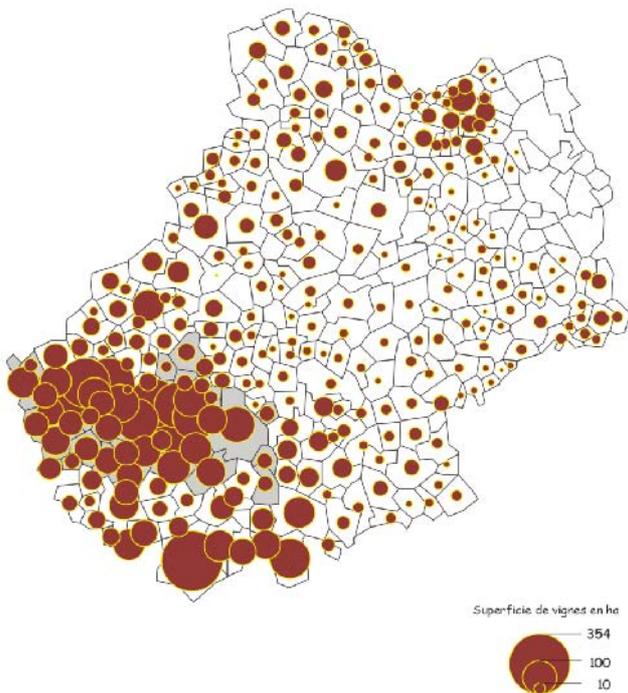
En 1970, la concentration du vignoble dans le quart sud-ouest du Lot est manifeste (cf. carte ci-dessous). Mais toutes les communes, hormis celles du Ségala, comptent des superficies en vigne. C'est en particulier le cas de la frange ouest du Lot (Bouriane), du Nord du Lot dont la région de Saint-Céré/Bretenoux et de l'Est Figeacois.

En 1979, l'aire AOC concentre moins des 2/3 du vignoble lotois (cf. graphique ci-dessus) ; la moitié à peine des vignes y sont classées en AOC même si leurs superficies ont été multipliées par 4 en 10 ans.

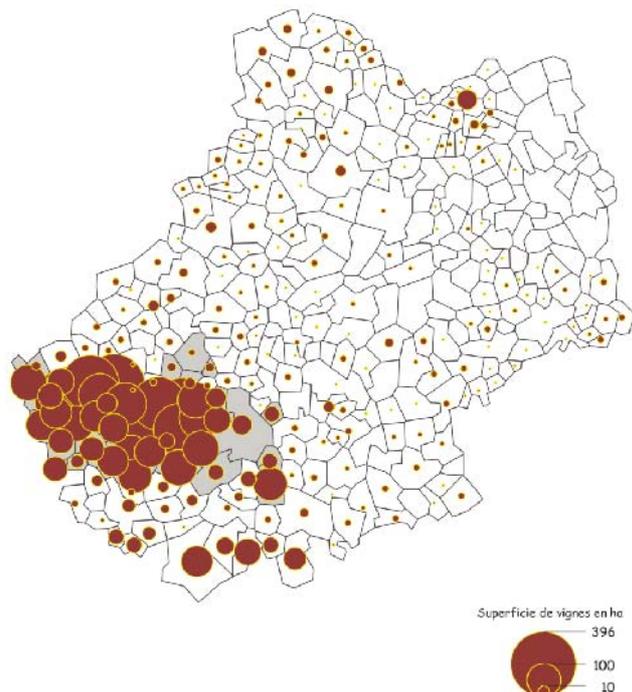
En 2000, 85% des surfaces en vigne du Lot sont dans l'AOC Cahors. Ailleurs, il ne subsiste de manière significative que le vignoble de Glanes au nord et celui des coteaux du Quercy au sud.

Pour autant spectaculaire qu'elle soit, l'expansion du vignoble de Cahors n'a pas compensé les superficies perdues en vigne dans tout le département.

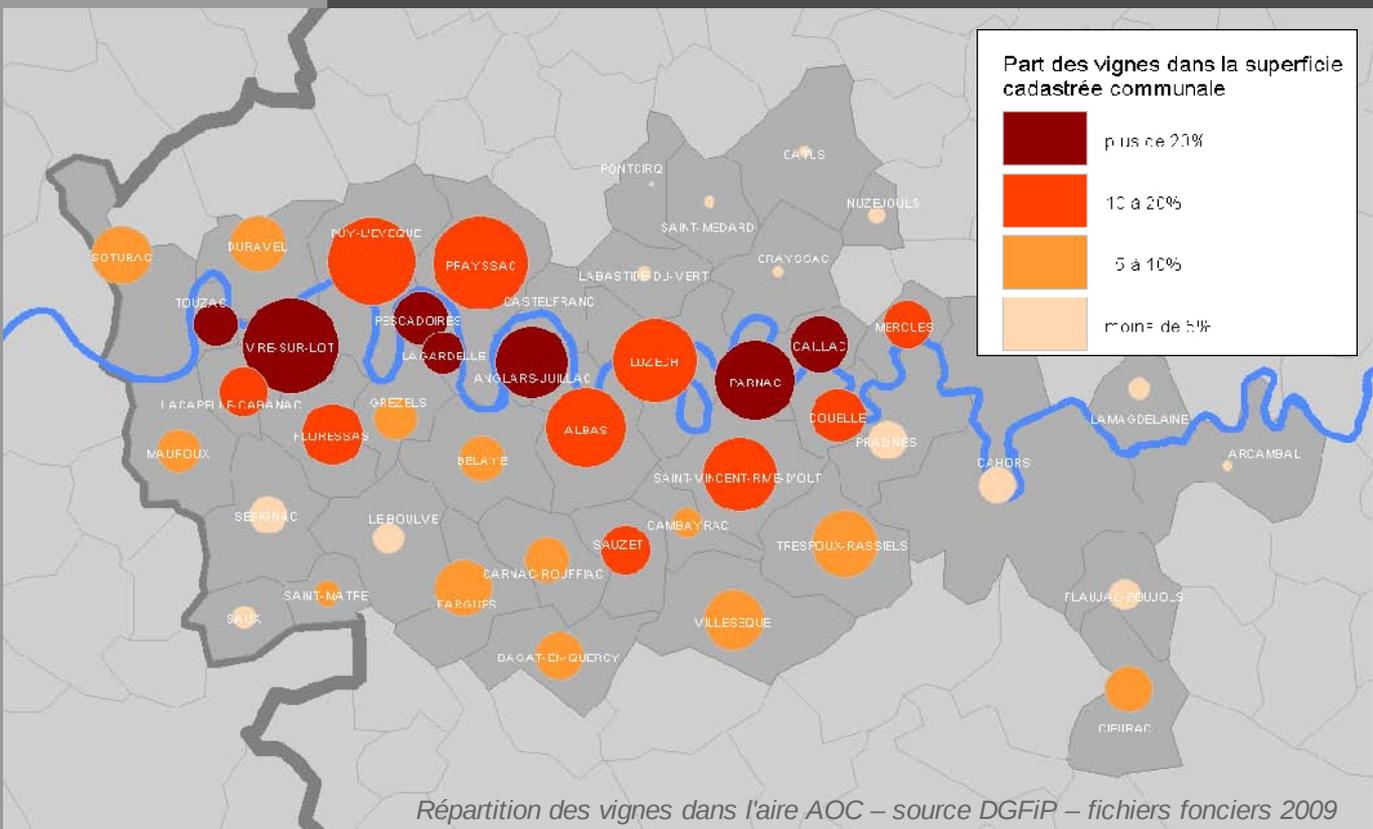
Superficies de vignes par commune dans le département du Lot en 1970



Superficies de vignes par commune dans le département du Lot en 2000

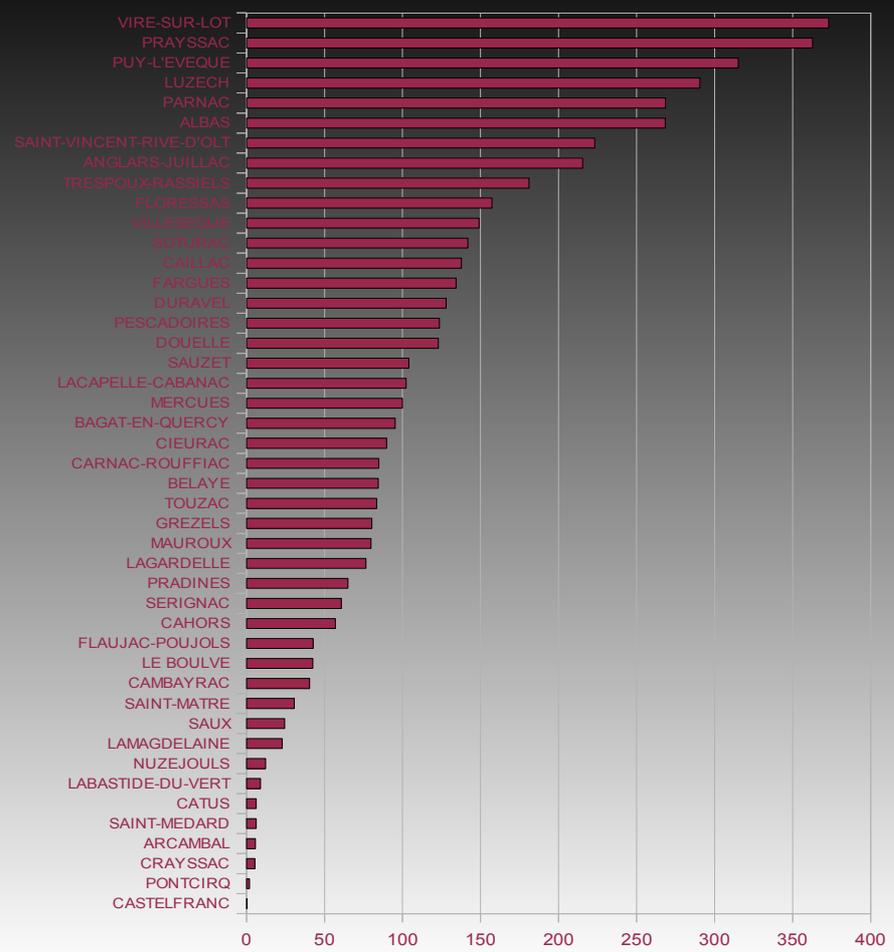


Au sein de l'aire AOC la vigne est inégalement répartie. Elle est peu présente dans les communes les plus septentrionales (Castelfranc, Catus, Crayssac, Nuzejouls, Labastide-du-Vert, Pontcirq et Saint-Médard), les plus orientales (Arcambal, Cahors, Lamagdelaine, Flaujac-Poujols) et dans l'extrémité sud-ouest (Saux, Saint-Matré, Le Boulvé) ; Ainsi 15 communes (les 14 précitées + Cambayrac) comptent pour moins de 6% dans les superficies de vignes.



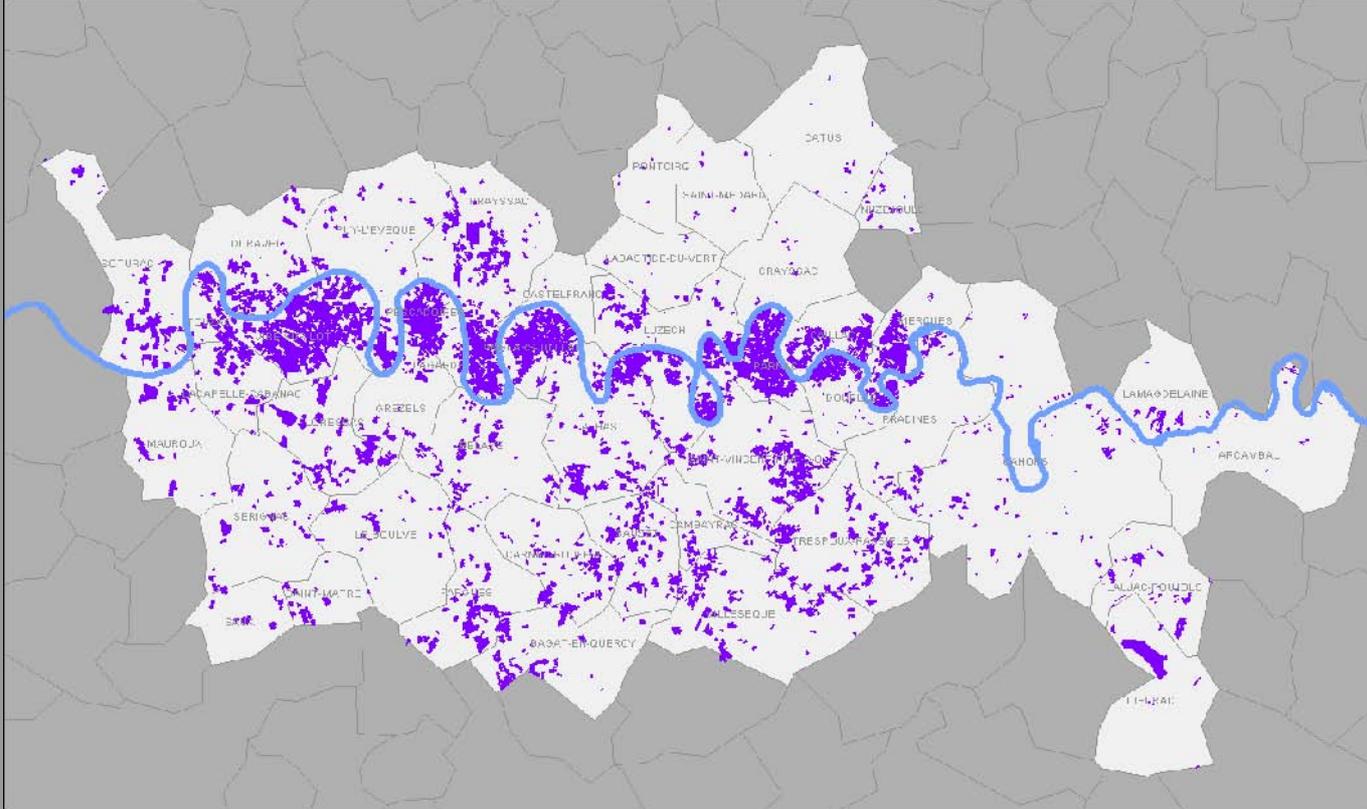
Superficies en vigne par commune (en hectares)

source : DGFIP - fichiers fonciers 2009



Les vignes se concentrent davantage dans la vallée, de Parnac à Touzac, et sur le plateau de Sauzet. La plus forte concentration est relevée à Pescadoires (57% de la superficie cadastrée communale est plantée en vignes), alors que Vire-sur-Lot, Prayssac, Puy-L'Évêque, Luzech, Parnac, Albas, Saint-Vincent-Rives-d'Olt et Anglars-Juillac sont les communes qui présentent les plus grandes surfaces (plus de 200 hectares chacune) ; à noter qu'il s'agit là du « noyau d'élite » (auquel s'est rajouté Prayssac) à partir duquel s'est reconstruit le vignoble. Ces 8 communes concentrent près de la moitié des surfaces en vigne de l'AOC (46%).

Au total les vignes AOC occupent 4 600 hectares, c'est à dire 7% d'un territoire de 65 500 hectares.



La cartographie des parcelles de vigne conforte ce constat en faisant ressortir les fortes densités de vignes dans les méandres du Lot. La topographie, soulignée par la rivière, donne dans ces sites sans doute les paysages les plus spectaculaires, et parmi les plus emblématiques, du vignoble. Le col de Crayssac et le village de Belaye sont deux lieux d'observation privilégiés, car aisément accessibles et en position de balcon sur la vallée.

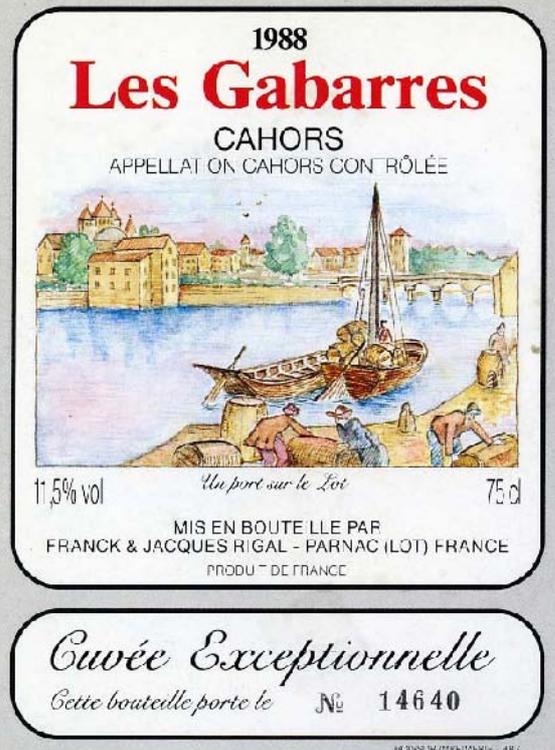
Cette implantation du vignoble en accompagnement de la vallée et de la rivière fait perdurer le lien historique entre la voie fluviale et le vignoble. D'une certaine manière ce lien se renouvelle aussi aujourd'hui par l'exploitation touristique de la voie d'eau (programme de remise en navigation du Lot) et par les animations culturelles et festives.

A l'exception des méandres du Lot, le vignoble de Cahors offre peu de grands paysages de vignes. En effet, la particularité de ce vignoble est son éparpillement dans un vaste territoire. En particulier sur le plateau, il est fait de fragments distants constituant autant d'îlots viticoles que d'exploitations. A Cieurac, le domaine de Haute-Serre est un de ces îlots aisément reconnaissable par son unité et son ampleur, à Floressas, quatre ensembles viticoles majeurs sont identifiables, à Saint-Vincent-Rives-d'Olt, il faut se rendre à Cournou pour observer une densité plus importante de vignes et avec Bovila sans doute les paysages de vignes parmi les plus intenses du plateau...

S'il y a peu de paysages majeurs emblématiques, il y a par contre une multitude de sites, de lieux constituant une palette des paysages du vignoble de Cahors. Ils sont plus ou moins confidentiels, certains sont des vitrines de fait du vignoble, d'autres se découvrent au détour d'une petite route ou d'un chemin...

Les paysages de vignes sont la résultante du travail des viticulteurs. Le paysage n'est certainement pas une finalité recherchée du moins dans un cadre collectif exprimé. Par contre, la mise en paysage comme mise en scène de certains lieux fait partie de stratégies individuelles, notamment lorsque les châteaux et les chais sont la vitrine du produit.

Le vignoble et la rivière



Initialement le lien entre le vignoble et la rivière est d'ordre logistique et donc économique. Elle est la voie de transport qui permettait aux vins de Cahors d'accéder à un débouché commercial.

La mémoire de ce passé est encore vive et fait partie du patrimoine local. Or, ce qui fait patrimoine contribue à l'ancrage territorial qui est, justement, la base de la stratégie du développement des AOC. C'est donc une image reconnue du terroir sur laquelle peut être adossé le produit (au même titre que le Pont Valentré, la Tour de l'Impérial, le château de Mercuès...).

Une telle synergie entre patrimoine et vin se retrouve à Albas. Ce village pittoresque du vignoble a connu la prospérité au temps de la navigation. Aujourd'hui, la collectivité renoue le lien avec la rivière par l'aménagement des berges, l'animation du port et de la rue du port. Le festival *Le bon air est dans les caves* était l'occasion chaque année de mêler musique, dégustation du vin et redécouverte du patrimoine du village portuaire.

la folie de la
vigne

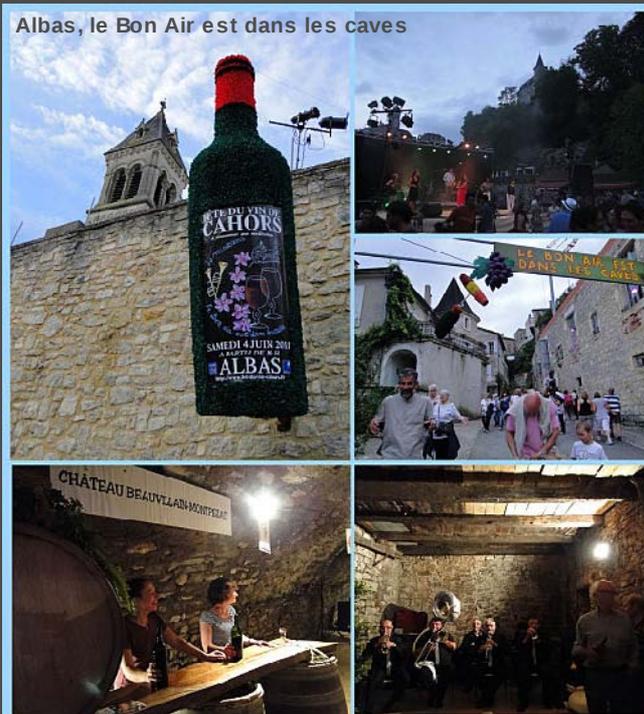
mises en scène



Albas, début XX^es



Albas, fin XX^es



Albas, le Bon Air est dans les caves

Vignes et
Territoires
Paysages
du Cahors

page d'accueil

introduction

courte histoire
de paysages

la folie de la
vigne

l'après
phylloxera

paysages
lithiques

arbres pluriels
et singuliers

la renaissance
du Cahors

terroirs et
paysages

mises en scène

vigne et ville

regards

paysages 2040

à propos du
Cahors

glossaire

sources

revenir à la
première page

A une échelle plus grande, le programme de remise en navigation du Lot, cette fois-ci à des fins touristiques, relance l'intérêt pour le patrimoine fluvial et offre un nouveau vecteur de découverte de la vallée du Lot et du vignoble. Un potentiel en devenir que certaines collectivités anticipent (réhabilitation du port de Puy-L'Evêque par exemple).

Le vignoble, la rivière, le patrimoine bâti et les paysages que ces éléments composent avec la géographie font l'attrait de la vallée du Lot entre Cahors et Soturac. Pourtant, il n'existe pas de gestion concertée de ces paysages. Ils sont la somme d'initiatives individuelles ou collectives sans stratégie partagée explicitement. Les paysages du vignoble, leur découverte, sont-ils valorisés à la hauteur de leur potentiel ?

« Autrefois, les gabarres et leur cargaison de vins et de bois ; aujourd'hui, les touristes en vadrouille au fil de l'eau : le Lot tisse toujours un lien entre les hommes »

Site officiel du Tourisme dans le Lot